

Décorations pour bravoure

La Résidence du gouverneur général a annoncé récemment que trois Étoiles du Courage et 13 Médailles de la Bravoure avaient été conférées pour reconnaître des actes de bravoure.

Les deux Étoiles du Courage seront remises à titre posthume à M. Walter Gordon Langdon-Davies et à Mme Barbara McCann.

M. Walter Gordon Langdon-Davies de Prince George (Colombie-Britannique) perdit la vie, le 12 août 1977, en se portant au secours d'un membre d'une équipe chargée de travaux d'entretien dans une usine de pâte à papier, lorsque celui-ci découvrit une fuite de gaz et s'évanouit avant de pouvoir quitter les lieux.

Mme Barbara McCann, de Toronto (Ontario) et ses trois fils aînés ont réussi à secourir trois jeunes enfants lorsque leur maison fut ravagée par les flammes le 3 mai 1978. Mme McCann est restée dans la maison pour rassembler les cinq enfants qui s'y trouvaient encore. Tous les six furent cernés par les flammes et ne purent s'échapper.

La troisième Étoile du Courage sera conférée à John Douglas Cooper, âgé de 17 ans, de London (Ontario) qui a sauvé la vie d'une jeune femme tombée dans le lac Érié le 26 juin 1978.

Les 13 récipiendaires de la Médaille de la Bravoure sont: M. David Malcolm Bradt, Cameron (Ontario); M. Stephen John Dainard, Lindsay (Ontario); M. Thomas Tierney, Brampton (Ontario); M. Paul John Andrew Worsfold, Burnaby (Colombie-Britannique); M. Clovis Saint-Jacques, Jonquière (Québec); M. Delmer Colin Courtoreille, Picture Butte (Alberta); MM. Germain Hainault et Albert Martinet, Melocheville (Québec); M. John Blake Mitchell, Oshawa (Ontario); M. Donald Benson Sowerby, Goderich (Ontario); Mme Francine Desbiens, Forestville (Québec) et MM. Dennis Victor Tesselaar, 14 ans, et Patrick William Tesselaar, 15 ans, Forest (Ontario).

Femme du Québec est un nouveau magazine féminin qui se distingue par son contenu; il ne publie aucun article relié à la mode, au maquillage ou aux recettes et l'on n'y trouve pas de publicité sexiste. Le magazine traite surtout de psychologie, de consommation et des droits de la femme.

Une académie francophone mondiale proposée à la rencontre de Québec

Une rencontre des peuples francophones a réuni, au mois de juin à Québec, quelque 400 personnes représentant une quinzaine de pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Cette rencontre était le prolongement de la rencontre des francophones d'Amérique, qui prit place l'an dernier à l'occasion du trois cent soixante-dixième anniversaire de la ville de Québec.

Le thème choisi cette année, "la langue française envisagée sous des angles variés" fut présenté par les conférenciers suivants: MM. André Patris, de la Maison de la francité de Bruxelles; Michel Bastarache, de l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick); Richard Santerre, secrétaire de la Société francophone américaine de la Nouvelle-Angleterre; Roger Gaillard, rédacteur en chef du *Nouveau Monde* d'Haïti; Jean-Marc Léger, délégué général du Québec à Bruxelles; Edgar Faure, de l'Académie française et Mlle Jeannine Séguin, présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Pour le délégué général du Québec à Bruxelles, M. Jean-Marc Léger, la langue française est en péril puisque l'anglais pourrait devenir la langue internationale unique dans un avenir rapproché. Cependant, M. Léger a fait remarquer au cours de son allocution que la situation de la langue française dans le monde semble loin d'être alarmiste puisque le nombre d'étudiants augmente en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est.

Par contre, de souligner l'ancien journaliste, cette progression est compensée par une régression en Europe centrale et en Amérique latine et le fossé s'élargit continuellement entre l'apprentissage de l'anglais et du français.

M. Léger a cité trois causes principales pour expliquer ce phénomène: la régression des langues étrangères qui entraîne la quasi-disparition de la troisième langue et l'instauration d'une sorte de bilinguisme (langue nationale plus l'anglais), le fait que les scientifiques utilisent de plus en plus l'anglais comme langue de communication et l'attrait exercé par les États-Unis.

Tout cela pourra se traduire, selon lui, par la création dans quelques années d'un "quasi-monopole" pour la langue anglaise.

De son côté, M. Edgar Faure, membre de l'Académie française, a lancé l'idée d'une "académie mondiale de la francophonie". M. Faure pense que, loin d'avoir régressé, la langue française a progressé depuis le début du siècle. Si elle a été distancée par l'anglais, c'est en tant que langue seconde, et l'anglais est le plus souvent utilisé comme "une trousse linguistique de dépannage". M. Faure a ajouté qu'une langue n'est pas mise en danger par l'adoption des mots étrangers mais par la corruption de ses propres structures. Cependant, le français langue scientifique est menacé et M. Faure propose la rédaction d'un lexique international commun de tous les termes scientifiques.

Pêche de la morue interdite

Les pays membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest (OPANO) et de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest (CIPANO) ne pratiqueront pas la pêche de la morue sur les Grands Bancs de Terre-Neuve au cours de 1980.

Cette décision a été prise en raison des craintes qu'inspire l'état des populations de morue sur les Grands Bancs. Elle a été annoncée par le ministre des Pêches et des Océans, M. McGrath, qui rendait publics les résultats de l'Assemblée annuelle mixte de l'OPANO et de la CIPANO, tenue à Halifax, du 30 mai au 7 juin 1979. Le but de l'Assemblée était d'étudier les mesures à prendre en 1980, pour assurer la conservation des populations de poissons sises en partie ou totalement à

l'extérieur de la zone canadienne de 200 milles.

Le Canada s'est vu allouer environ 70 p.c. des contingents de poissons de fond sis, en tout ou en partie à l'extérieur de la zone de 200 milles ainsi que 84 p.c. des contingents de pêche sur les Grands Bancs.

Les participants se sont également mis d'accord sur un programme visant à placer des observateurs scientifiques à bord des navires pratiquant la pêche en dehors de la zone de 200 milles; l'on pourrait ainsi obtenir de meilleures informations scientifiques et statistiques sur les pêches pratiquées dans la zone qui échappe à la compétence canadienne.

La rencontre constituait la dernière assemblée annuelle de la CIPANO et la première de l'organisme destiné à lui succéder, l'OPANO.